



L'ÉCHO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 34 - AVRIL 2023

L'édito du Maire : « Finances municipales : équilibre, neutralité fiscale, sobriété »

Chères Prêmesquaises, chers Prêmesquois,

Depuis plusieurs années déjà, nous avançons dans des temps incertains. La conduite des affaires publiques locales se compliquent et obligent à une attention de tous les instants. Les finances de l'État sont en tension et cela se répercute également sur les budgets des collectivités territoriales, notamment via les baisses de dotations successives. Il nous est demandé de plus en plus de choses avec de moins en moins de moyens.

Le premier trimestre 2023 a vu l'équipe municipale se concentrer sur la construction de notre budget annuel et les équilibres ont été difficiles à trouver tant les données sont incertaines : inflation des matières premières (papier : +45%), flambée des prix de l'énergie, baisse des subventions d'investissement...

Pour autant, nous avons voté, le 27 mars dernier, en conseil municipal un budget fondé sur 3 piliers :

- **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées pour dégager de la capacité d'investissement ;**
- **La neutralité fiscale (pas d'augmentation des taux d'imposition locale) dans la continuité de nos engagements depuis 2014 ;**
- **La recherche de nouvelles économies ;**

J'ai demandé à tous les adjoints et aux élus de réfléchir à de nouveaux gisements d'économies pour continuer à rationaliser nos dépenses de tous les jours.

« Si en termes de consommation d'énergie et d'eau, la règle est désormais la sobriété, il en va de même pour nos finances locales ».

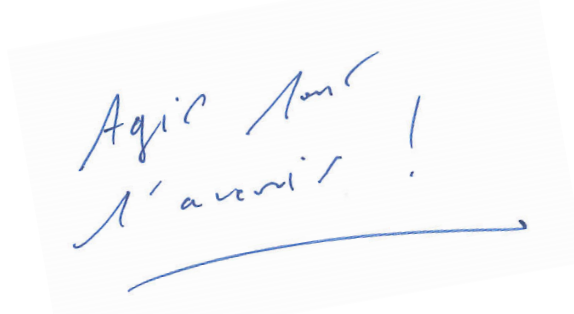
Dans cette optique, depuis fin décembre, vous voyez se déployer la rénovation complète de notre éclairage public. Cela répond à une exigence forte de baisse de nos consommations en mutant vers une technologie LED qui amènera 75% d'économie, tout en améliorant votre sécurité et votre cadre de vie. Si les bénéfices sont évidents il n'en demeure pas moins que ces travaux nécessitent un investissement conséquent de près de 700.000€ (le plus important depuis 2014).

Notre cap est donc clair : continuer à faire des économies et cela passera par l'exemple, par l'arrêt de manifestations municipales non essentielles, un soutien sans faille aux associations pour construire communément nos animations locales et **une volonté affirmée de concentrer nos investissements sur ceux qui généreront des économies futures.**

Vous pouvez compter sur notre engagement plein et entier pour continuer à faire vivre notre village dans un souci constant de bonne gestion.



Écrire au maire : maire.premesques@outlook.fr



Yvan HUTCHINSON
Maire de Prêmesques
Conseiller Métropolitain
Conseiller Régional

Arnaud MARQUE
1er adjoint au Maire
en charge des Finances
et de l'Urbanisme

TRAVAUX

RUE DES ÉCOLES

Suite aux travaux d'assainissement de la rue des Ecoles qui se sont déroulés fin 2022, les **travaux de réfection de la voirie sont prévus cet été, à partir de juillet**, pendant la période des vacances scolaires en deux phases :

- ♦ de la rue du Retour à la rue Pasteur
- ♦ de la rue Pasteur vers la rue du Couvent.

A l'issue des travaux, la **rue des Ecoles passera en sens unique depuis l'intersection de la rue Pasteur vers la rue du Couvent.**

La rue des Ecoles sur la 1^{ère} partie (de l'angle de la rue du Retour au croisement de la rue Pasteur) restera à double sens. A noter, une bande cyclable de la rue du Couvent vers la rue du Retour sera créée, ainsi que des espaces verts, 7 places de stationnement et un plateau sécurisé à la sortie des écoles avec marquage au sol : « zone 30 ».



AMÉNAGEMENT DE LA RUE CHARLES DE GAULLE

Pour casser la vitesse, la rue Charles de Gaulle connaîtra cet été des modifications avec l'instauration d'une zone 30 et création d'un régime de priorités à droite depuis la rue du Couvent vers la rue Marguerite de Flandre avec sécurisation du carrefour de la rue du Retour / Domaine de la Ferme par un plateau surélevé avec enrobé scintillant et création de bandes cyclables suggérées.

En 2024, une voie douce partagée piétons / cyclistes sera aménagée de la rue Marguerite de Flandre au giratoire route Nationale et de la rue du Couvent vers Pérenchies. La zone actuelle limitée à 70 km/h (du quartier de la Montagne à la rue du Couvent), passera à une limitation à 50 km/h.



Mercredi 3 mai à 18h45 à la salle Saint Laurent : RÉUNION PUBLIQUE au sujet des travaux annoncés ci-dessus en présence du service Voirie de la MEL.

MODIFICATION ARRÊT DE BUS



Ilévia nous informe qu'à compter du 2 mai 2023 l'arrêt de bus Eglise (ligne scolaire) situé sur le côté de l'église Saint Laurent ne sera plus desservi. **Les utilisateurs de cet arrêt sont invités à se reporter à l'arrêt Prémesques Centre - rue Charles de Gaulle.**

ÉVÈNEMENTS

ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE - FANTAISIES MUSICALES



Dans le cadre des Belles Sorties 2023, l'Orchestre National de Lille jouera **le jeudi 11 mai à 20h à la Salle des Sports : Fantaisies Musicales.**

Trop rarement joué, le *Dumbarton Oaks Concerto* est l'une des œuvres les plus enthousiasmantes de Stravinsky. Bondissante et malicieuse, la musique s'inspire avec bonheur des *Concertos Brandebourgeois* de Bach, en opposant différents

groupes instrumentaux à la manière d'un concerto baroque. On retrouve un formidable hommage à la musique de Schubert dans la *Fantaisie* composée par la bulgare Dobrinka Tabakova. Jouée dans le monde entier, cette pièce sera interprétée par la cheffe Delyana Lazarova (finaliste en 2020 du concours La Maestra).

Couronnant un programme placé sous le signe de l'humour et de l'originalité, la radieuse *Symphonie n°92* dite « Oxford » est une merveille que Haydn composa durant son séjour en Angleterre.

Direction : Delyana Lazarova

Durée : 1h20 (avec entracte).

Tarif : 3€ (règlement uniquement par chèque).

4 JOURS DE DUNKERQUE



RECHERCHE SIGNALEMENTS

Afin de sécuriser le parcours, lors du passage de la course cycliste des **4 Jours de Dunkerque le samedi 20 mai 2023** via la rue Charles de Gaulle, la municipalité recherche **des signaleurs disponibles entre 11h et 14h**. Si vous avez plus de 18 ans et un permis de conduire valide, contactez la mairie au **03.20.08.82.10** ou envoyez un mail à cmarien.premesques@outlook.fr

A noter : le **stationnement des véhicules sera interdit** sur l'ensemble de la rue Charles de Gaulle de 8h à la fin de l'épreuve.

La circulation des véhicules sera interdite :

- ♦ dans le sens contraire de l'épreuve, à partir du passage de la voiture sécurité course équipée d'un gyrophare orange, environ une 1/2 heure avant l'arrivée des coureurs et le passage de la caravane.
 - ♦ Dans les deux sens, au passage de la voiture sécurité course équipée d'un gyrophare rouge, environ 15 minutes avant l'arrivée des premiers coureurs (13h27) et le passage de la caravane.
- Une déviation sera mise en place.



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

JARDINIER PAYSAGISTE



Paul LAMBLIN, jeune jardinier qualifié et diplômé dans l'aménagement paysager, résidant rue de la Bleue, a créé son entreprise « Votre Jardin, mon quotidien ». Il propose ses services en créa-

tion et entretien de vos espaces verts.

Contact : 06.95.26.35.07 lamblin.paul@hotmail.com

Retrouvez un aperçu des prestations qu'il réalise, sur sa page Facebook <https://www.facebook.com/LamblinPaul>

JEUNESSE

ÉLECTIONS DU CMJ



Le 10 janvier dernier, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont élu les **10 nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes** : 8 élèves de CM1 : Camille CAPLIER, Lizon GOLDER, Omeline BUREAU, Tom LEMAIRE, Capucine LAGON, Léopold CLOQUET, Annabelle GENOUVRIER, Zaïm CUVELIER et 2 élèves de CM2 : Léane DESCAMPS et Noam BOURGEOIS.

L'installation de nos jeunes conseillers s'est déroulée le 27 février en présence de Monsieur le Maire et des conseillers municipaux de la commission Jeunesse sous le regard bienveillant de leur famille.

INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

Inscription pour la rentrée scolaire de septembre 2023 jusqu'au 30 avril 2023, UNIQUEMENT POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES.

Pour cela, rendez-vous en mairie pour retirer un dossier d'inscription ou faire la demande par mail à slutun.premesques@outlook.fr. Une fois le certificat d'inscription délivré par la mairie, prendre contact avec Madame D'Allende, directrice de l'école Jean-Loup Chrétien, afin de procéder à l'admission de votre enfant.

Tél. : 09 64 35 61 87 mail : ce.0594604j@ac-lille.fr

Site : <http://ecoledepremesques.eklablog.com/>



SOLIDARITÉ

24H DES ASSOCIATIONS



Les 17 et 18 mars derniers se sont déroulés les 24h des Associations en partenariat avec les associations de Prêmesques et de Cappinghem. Avec la

mise en place d'une vingtaine d'animations sportives, culturelles, ludiques et l'organisation d'une vente aux enchères d'œuvres réalisées par des artistes bénévoles, 3660 € ont été collectés durant ces 24h. **L'argent a été reversé à l'Association La vie A'dorée et l'Association Warrior Enguerrand qui luttent contre les cancers pédiatriques.**

AIDONS NOS AÎNÉS À RESTER AUTONOME



L'isolement de nos aînés conduit au risque de la perte d'autonomie. Comment le repérer ? En étant attentif en tant que famille ou voisin, en prenant des nouvelles : appels téléphoniques ou visites, en créant du lien

social, en répondant à des attentes ou des besoins. Si vous avez des suggestions à faire ou du temps à consacrer, faites-vous connaître en mairie. Merci à vous !

PERMANENCE POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



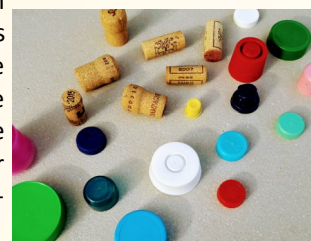
Depuis début janvier, chaque mercredi entre 9h30 et 11h, il est possible de prendre rendez-vous en mairie avec du personnel de la **Maison Nord Solidarité du Département** afin d'obtenir de l'aide pour réaliser des démarches administratives telles que l'ouverture ou l'actualisation de comptes : CPAM - AMELI, CAF, MSA, CARSAT, Relais autonomie, téléalarme, Pôle Emploi, carte grise, pièces d'identité, RSA... Ouvert à tous !

COLLECTE DE BOUCHONS

Les collectes de bouchons en liège et de bouchons en plastique se poursuivent en mairie.

Les **bouchons en liège** sont collectés par l'association **FRANCE CANCER** pour être vendus à un liégeur ou un plasturgiste. Ils sont alors broyés pour être recyclés et utilisés comme isolant phonique et thermique ou fibre textile. L'intégralité de cette vente est reversée aux unités de recherche sur le cancer.

Les **bouchons en plastique** sont récupérés par le Prêmesques Football Club qui les dépose à l'association les **Bouchons d'Amour à Ronchin**. Les bouchons et couvercle en plastique sont vendus à la société de recyclage SULO France. Le produit financier de la vente des bouchons sert à financer du matériel pour des personnes handicapées.



CONCESSIONS FUNÉRAIRES ET CINÉRAIRES

Qu'arrive-t-il lorsqu'un contrat de concession se termine ?

La concession funéraire fait l'objet d'un contrat : le concessionnaire loue une parcelle du terrain communal pour y installer une sépulture individuelle ou familiale pour 15, 30 ou 50 ans. Une fois ce laps de temps écoulé, qu'advient-il de l'engagement et de la tombe ou de la case du columbarium ? Il existe deux cas de figure : le renouvellement du contrat ou l'abandon de la sépulture.

1er cas : la concession est reconduite

La famille qui veut prolonger son engagement doit s'en inquiéter, c'est à elle de démarcher la municipalité. **La loi n'oblige pas la municipalité à prévenir par lettre les familles.**

Le concessionnaire ou les héritiers **doivent s'adresser à la municipalité en charge du cimetière** pour demander le renouvellement du contrat pour un laps de temps de 15, 30 ou 50

ans. On dispose de **deux ans après le terme du contrat** pour procéder à cette requête. En effet, **la mairie peut reprendre la tombe 2 ans après échéance du contrat** sans que cela nécessite aucune formalité : ni arrêté municipal, ni publicité ne sont nécessaires à la reprise de concession.

Les concessions sont renouvelables au prix du tarif en vigueur au moment du renouvellement.

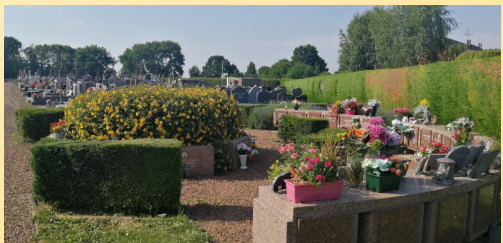
2ème cas : la concession n'est pas reconduite

Cela survient quand la famille ne veut plus de cette concession, parce qu'elle a excédé le délai de deux ans spécifié plus haut ou parce qu'elle ne s'est tout simplement pas manifestée, par oubli ou parce qu'il n'y a plus d'ayant-droit. Dans toutes ces situations, cela signifie que **la famille perd tous ses droits sur la concession.**

Si la famille ne veut plus s'en occuper, elle peut en avertir la commune par l'envoi d'une lettre annonçant l'abandon de la parcelle,

Que la concession ait été volontairement close ou qu'elle n'ait pas été renouvelée, l'emplacement est récupéré par la mairie deux ans après échéance du contrat, pour être mis à la disposition d'un nouveau concessionnaire.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez en mairie : **Madame LUTUN.**



AGENDA

Samedi 29 avril de 8h à 13h : Don du sang à Pérenchies. Prenez RDV sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Lundi 1^{er} mai : Cérémonie remise des médailles du travail

Mercredi 3 mai à 18h45 : Réunion publique « voirie / travaux » en présence de la MEL à la Salle Saint Laurent

Dimanche 7 mai de 7h à 14h : Braderie du Centre rues du Retour, des Ecoles et Pasteur, organisée par le Comité des Fêtes Prémessoises. Tél. : 06.42.48.35.26 ou mail à : comitedesfetespremesques@laposte.net

Lundi 8 mai à 11h : Cérémonie commémorative place JB Lebas

Jeudi 11 mai à 20h : Concert dans le cadre des Belles Sorties, par l'Orchestre National de Lille : **Fantaisies Musicales** à la Salle des Sports. 3 € / personne (règlement uniquement par chèque)

Samedi 20 mai entre 11h et 14h : passage vers 13h20 des cyclistes des 4 Jours de Dunkerque par la rue de la Charles de Gaulle

Vendredi 9 juin à 19h30 : Conseil Municipal

Du samedi 10 au mercredi 14 juin : Ducasse place JB Lebas

Mercredi 14 juin de 16h30 à 17h30 : Heure du Conte par la Bibliothèque Pour Tous à la Maison des Associations

Samedi 10 juin : Tournoi de tennis et soirée repas par Prémesses Tennis Club

Mercredi 21 juin : Fête de la Musique

Samedi 24 juin : Kermesse de l'école Jean-Loup Chrétien.

Dimanche 25 juin : Ball-trap au stade Henri Turpin par l'Association des Chasseurs Prémessoises

Jeudi 29 juin de 10h à 13h et de 15h à 19h : Don du sang à Pérenchies. Prenez RDV sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Dimanche 2 juillet : Brevet Cyclo organisé par le Cyclo Club de Prémesses

Mercredi 5 juillet de 16h30 à 17h30 : Heure du Conte par la Bibliothèque Pour Tous à la Maison des Associations

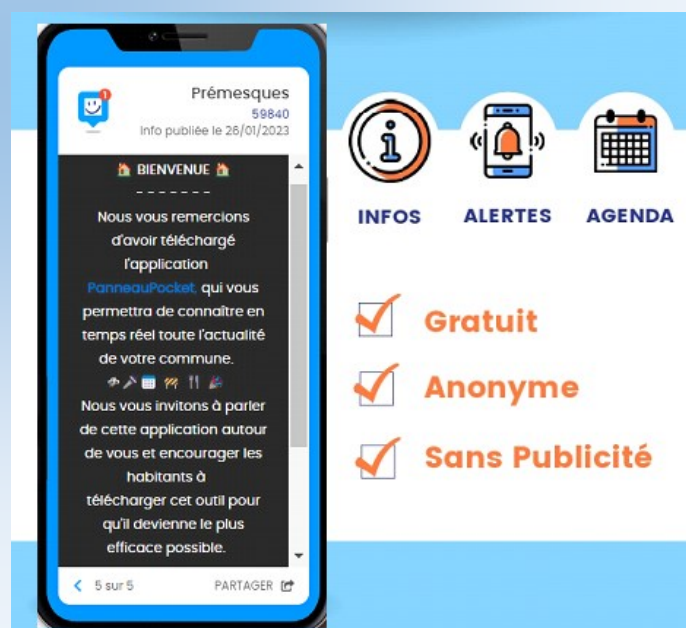


Restez connectés à l'actualité de la commune. Téléchargez l'application PanneauPocket si vous ne l'avez pas encore fait.

Ce système simple et efficace vous notifie **instantanément** sur votre smartphone ou tablette des **alertes et des informations** de la commune :

- alertes météo,
- coupures réseau,
- travaux sur la voirie,
- événements et manifestations ...

L'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle. Quelques secondes suffisent pour l'installer et la mettre en favori. <https://app.panneaupocket.com/>



Mairie de Prémesses

Place Jean-Baptiste Lebas - 59840 Prémesses

Tél : 03 20 08 82 10 mairie@premesques.fr

www.ville-premesques.fr   **Ville de Premesques**

Ouverte : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h, (jusque 18h30 le lundi) mardi : 14h - 17h, samedi 8h30 - 11h30

Mentions légales : Directeur de la publication - Yvan HUTCHINSON
Ne pas jeter sur la voie publique. Tirage : 900 ex.
Imprimé sur des papiers issus de forêts gérées durablement

